

LE 14 JANVIER 2013

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MARGUERITE**

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal tenue à l'édifice municipal ce quatorzième jour de janvier de l'an deux mil treize, à dix-neuf heures trente, à laquelle sont présents :

Le maire : Mme Adrienne Gagné
Les conseillers: M. Pierre Trudel M. Hertel Vaillancourt
M. Martin Faucher
M. Robert Normand M. Émile Nadeau

formant quorum du conseil.
Mme Nicole Chabot, secrétaire-trésorière

OUVERTURE DE LA SESSION

Le maire demande un moment de recueillement et procède à l'ouverture de la session.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour a été adopté à l'unanimité.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

Les procès-verbaux des 3 et 12 décembre 2012 sont adoptés à l'unanimité. Les membres du conseil ont reçu une copie des procès-verbaux quelques jours avant la présente session.

APPROBATION DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES DE DÉCEMBRE 2012

Secteur d'activités	Budget 2012	Mois courant	Cumulatif	Disponibilité
Administration	249 800 \$	12 306 \$	251 805 \$	- 1 997 \$
Sécurité publique	223 250 \$	16 368 \$	220 832 \$	2 418 \$
Transport routier	413 359 \$	48 255 \$	454 902 \$	-41 543 \$
Hygiène du milieu	225 819 \$	42 569 \$	296 801 \$	- 70 982 \$
Industrie & Commerce	63 380 \$	0 \$	63 141 \$	239 \$
Loisirs et culture	56 000 \$	6 225 \$	76 424 \$	- 20 424 \$
Frais de financement	152 506 \$	1 156 \$	154 186 \$	- 1 680 \$
Remb. en capital	376 890	7 400 \$	377 190 \$	-300 \$
Investissements prévus	150 988 \$	2 420 \$	68 150 \$	82 838 \$
Total dépenses	1 912 000 \$	136 699 \$	1 963 431 \$	-51 431 \$
Revenus	1 912 000 \$		1 978 021 \$	

À noter qu'une liste détaillée des factures approuvées par le conseil est disponible à la réception de la municipalité, et ce, dès le lendemain de la réunion du conseil.

CORRESPONDANCE

- ↳ Le développement économique Canada nous informe que notre demande de subvention, pour la rénovation de l'édifice, est refusée.
- ↳ Lien-Partage a remis un montant de 125\$ pour compensation du service des cuisinières lors de la fabrication des pâtés et tartes.
- ↳ Pro-tech suite à une vérification du système d'alarme nous recommande d'ajouter des détecteurs de fumée à certains locaux
- ↳ La Sûreté du Québec nous demande de les informer des problématiques sur notre territoire.
- ↳ Conférence ayant comme thème *OPÉRATION Branchons les PME au Québec* avec M. François Charron qui aura lieu le 29 janvier à 19h au Centre Caztel organisée par le CLD. **Guy et Adrienne y assisteront.**
- ↳ Le Ministère des Affaires municipales nous confirme qu'une aide financière de 650 550\$ nous est accordée pour la réfection de la rue Robert dans le cadre du sous-volet 1.5 du programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM).

PERMIS ACCORDÉS

Dépôt du rapport des permis accordés provenant de la MRC de la Nouvelle-Beauce pour le mois de décembre.

LOCATION DES SALLES/FÊTES 2013-2014

Après le tirage au sort, la location des salles pour la période des fêtes 2013-2014 sera comme suit :

	Salle du bas	Salle du haut	Chalet des loisirs
24-12-13			Famille Bégin
25-12-13	Anselme Fournier	Famille Cliche	
27-12-13		Famille Giroux	
28-12-13	Famille Pomerleau		Armand Begin
29-12-13			Famille Chabot
31-12-13	Famille Carbonneau	Famille Bilodeau	Famille Deblois
01-01-14	Famille Moore	Famille Pouliot	Famille Couture
04-01-14			Famille Begin

01-01-2013 INDEXATION DU COÛT DES SALLES

Il est proposé par Robert Normand et résolu unanimement que le conseil ajuste le coût des salles municipales selon le coût de l'indexation au coût de la vie du mois d'octobre comme suit :

- salle du haut passe de 158,00 \$ à 161\$ taxes incluses
- salle du bas passe de 97,00 \$ à 99,00\$ taxes incluses
- salle du conseil passe de 54,00 \$ à 56,00\$ taxes incluses
- salle loisirs passe de 102,00 à 104,00\$ \$ taxes incluses

02-01-2013 ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 414

Sur la proposition de Émile Nadeau et résolu à l'unanimité que le règlement N°414 concernant les taux de taxes et tarifs pour l'exercice financier 2013 et ses conditions de perception soit et est adopté.

SIGNATURE DE REGISTRE DU RÈGLEMENT N° 413

Lors de la tenue de la signature de registre tenue le 12 décembre dernier, aucune signature n'a été enregistrée. Alors le règlement n° 413 est réputé approuvé. *Envoi à la MRC pour avis de conformité*

03-01-2013 PLAN D'ACTION POUR LA DÉPHOSPHATATION DÉPOSÉ EN DATE DU 17 DÉCEMBRE

ATTENDU QUE selon la nouvelle exigence de rejet sur le phosphore pour notre station d'épuration, il nous faut déposer un plan d'action afin de se conformer à la position ministérielle sur la réduction du phosphore;

ATTENDU QUE la municipalité de Ste-Marguerite accepte le plan d'action pour la déphosphatation déposé par la firme d'ingénierie Genivar en date du 17 décembre 2012 et révisé le 14 janvier 2013;

ATTENDU QUE la municipalité s'engage à respecter les échéanciers tel que décrits dans ce plan d'action;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Pierre Trudel et résolu unanimement que le plan d'action pour la déphosphatation sera transmis au Ministère du développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

DIVERS

- M. Roger L'Heureux du centre de contrevenants nous demande si nous accepterions de prendre un jeune de Ste-Marguerite afin de lui faire effectuer 40 heures de travaux communautaires. **Accepté**
- Rendez-vous avec M. Labbé de Genivar vendredi à 13h00 afin de finaliser les plans de réfection des infrastructures de la rue Robert.

Période de questions

Le maire répond aux questions de l'assemblée.

Je, soussignée, **Nicole Chabot**, secrétaire-trésorière, certifie et déclare que l'argent pour les dépenses autorisées et acceptées, lors de cette séance, est disponible.

04-01-2013 **CLÔTURE DE LA SESSION**

Sur la proposition de Martin Faucher, il est résolu à l'unanimité que la session soit levée à 20h10.

Adrienne Gagné, Maire

Nicole Chabot, directrice générale
et secrétaire-trésorière

